



Siège social et correspondance :
Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal
Espace associatif Clément Marot, Place Bessières bureau 210 - 46000 CAHORS
☐ 05 65 35 50 74 e-mail cd46@petanque.fr

N° : 02/2026

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR Du 28 février 2026 à Labastide Murat

Présents : André Amadiou, Sandrine Baginski, Catherine Bérenguer, Serge Bourges, Corinne Boutarel, Frédéric Enocq, Josette Fougeret, Nicolas Girardot, Jonathan Gratadou, Thierry Landes, Dominique Lascout, Louis Tillet

Absents excusés : Alain Baronio, Jean-Paul Buri, Bérénice Dedieu, Dominique Guynet, Joëlle Molesin, Sophie Tournand

Début de la réunion à 14h

Une minute de silence pour les personnes décédées

◆ **Approbation du compte rendu du CD du 24 janvier 2026**

Approbation à l'unanimité des présents

◆ **Approbation du compte rendu du Congrès du 29 novembre 2025**

Approbation à l'unanimité des présents

◆ **Infos diverses :**

- Rappel : le Comité prend en charge le défraiement des arbitres hors indemnités kilométriques pour tous les championnats départementaux. Pour le qualificatif individuel senior masculin, la prise en charge est d'une demi-journée.
 - Le Comité valide la prise en charge des kilomètres à 0,30€ et les repas à 25€
 - Contrôles alcoolémie : le Comité s'est rapproché de la FFPJP. Un calendrier de formation est en cours de définition.
 - Contrôles anti-dopage : le Comité s'est rapproché de la FFPJP. Une demande de devis sera faite auprès de l'AFLD (Association Française de Lutte contre le Dopage).
 - Site web
- Le Comité a reçu 2 devis de sociétés lotoises. Le choix est à faire. Le groupe de travail va se rapprocher des 2 candidats pour finaliser les devis.
- Formation Vie Fédérale-Vie Citoyenne : la majorité des membres du Comité ont suivi la formation.
 - Formations GTM
- Un calendrier de formation sera proposé à partir de mi-septembre 2026.
Pour les formations PSC1, l'UFOLEP organise ces formations et également quelques assureurs (Groupama par exemple).

- Organisation du championnat régional en 2027

2 clubs se sont portés candidats. Les clubs devront présenter au Comité un dossier d'organisation (aire de jeux, hôtellerie, restauration...) pour répondre au cahier des charges.

Le choix sera fait lors de la prochaine réunion du Comité Directeur le 3 avril prochain.

- Délégations aux championnats régionaux et championnats de France

Reste à couvrir les délégations pour le Jeu Provençal.

◆ **Bilan des licences et mutations**

A ce jour : 2591 licenciés
215 mutations enregistrées

Nombre de licenciés par secteur

- Nord : 627
- Sud : 688
- Est : 621
- Ouest : 655

◆ **Trésorerie**

Solde au 27 février 2026

- Banque Populaire : + 10 482,07 €
- Crédit Agricole : + 1 223,39 €

Chèques et espèces à déposer (mutations, inscriptions CDC) : 2 710€

L'acompte sur les licences sera envoyé en mars aux clubs. Le montant de l'acompte correspondra à 70% du montant des licences 2026.

◆ **Point sur les commissions**

▪ Compétitions

Le tirage au sort des compétitions a eu lieu le 20 février 2026.

Pour la Coupe de France, le tirage est un tirage intégral.

Bilan des inscriptions aux compétitions :

- + 12 équipes en CDC Open
- + 5 équipes en CDC Féminin
- + 9 équipes en CDC Vétérans
- - 2 clubs en Coupe de France

▪ Féminine

Le règlement du Trophée des Dames est modifié à partir de 2026

Vigilance à avoir en 2027 sur la date de la finale par rapport aux championnats de France et d'Occitanie

Réunion commission féminine : 13 mars 2026

▪ Jeunes

Les phases de groupe du CRC Jeunes auront lieu les 19 et 20 septembre 2026

▪ Arbitrage

45 arbitres ont suivi la remise à niveau début 2026.

2 qualificatifs secteurs ne sont pas couverts en arbitrage à Puy L'Evêque : le 21 mars 2026 (triplette promotion) et le 25 avril 2026 (doublette masculin).

▪ Handipétanque

Sport adapté : 3 challenges d'hiver ont eu lieu. Pour l'Handivalide, en revanche, il y a eu 2 annulations successives. Joëlle rencontrera Edouard pour étudier l'opportunité de faire ces rencontres en semaine.

Handipétanque : 8 concours sont programmés sur 2026.

La commission Handipétanque qui s'est réunie le 14 février 2026 propose de nouvelles règles pour le challenge Handipétanque :

- 5 joueurs récompensés à chaque concours (les 3 premiers, le dernier et un 5^{ème} tiré au sort).
- Une coupe sera remise aux 3 premiers lors des concours.
- Un fanion sera offert à tous les participants (une seule fois) lors des concours.
- Les 5 premiers du challenge seront récompensés au Congrès.
- Un trophée « Fabrice Roubert » sera remis au 1^{er} et devra être ramené l'année suivante

Décision : le Comité Directeur valide les propositions à l'unanimité des présents

♦ **Questions diverses**

- Au vu de l'augmentation du nombre d'équipes participant aux CDC, il apparaît nécessaire de voir comment renforcer les responsables de ces compétitions et ainsi préserver l'avenir.
Des solutions seront étudiées et proposées par Nicolas Girardot et Josette Fougeret.
- Pour éviter aux clubs d'investir dans un lecteur de QR Code, le Comité proposera aux clubs une solution alternative élaborée par Nicolas Girardot via le Bluetooth d'un smartphone

Fin de la réunion à 18h35

Prochaine réunion du Comité Directeur le vendredi 3 avril 2026 à 18h30

Josette FOUGERET
Présidente Déléguée



Sandrine BAGINSKI
Présidente

